

## MAIRIE DE GERMAGNY

### COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an 2017, le 11 avril à 20h00, s'est réuni le conseil municipal de la commune de GERMAGNY au lieu ordinaire de ses réunions sous la Présidence de Monsieur JANDOT Alain, Maire,

Présents: Mme MONTILLOT Mireille, Mme MONTILLOT Valérie, M. JANDOT Rémi, Mme LECLAIRE Sylvie, M LECLAIRE Loïc et M. LABILLE Laurent

Absente .: Mme DEMORTIERE Fabienne.

Secrétaire de séance : Mme MONTILLOT Mireille.

#### **Ordre du jour :**

- Examen et vote du compte administratif 2016 de la commune
- Examen et vote du compte de gestion 2016 pour la commune
- Affectation des résultats
- Examen et vote du compte administratif de l'assainissement 2016
- Examen et vote du compte de gestion de l'assainissement 2016
- Affectation des résultats assainissement
- Fiscalité directe locale 2017
- Budget commune 2017
- Budget assainissement 2017
- Subventions aux associations
- Questions diverses.

Lecture et approbation à l'unanimité du compte rendu du Conseil du 17 janvier 2017.

Lecture du rapport d'activités de la commune entre le 17 janvier et le 11 avril 2017.

#### **Examen et vote du compte administratif 2016 de la commune :**

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **Examen et vote du compte de gestion 2016 pour la commune :**

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **Affectation des résultats :**

Approuvés à l'unanimité.

#### **Examen et vote du compte administratif 2016 de l'assainissement 2016 :**

Il est approuvé à l'unanimité.

#### **Examen et vote du compte de gestion 2016 de l'assainissement 2016 :**

Il est approuvé à l'unanimité.

**Affectation des résultats de l'assainissement 2016 :**

Approuvés à l'unanimité.

**Fiscalité directe locale 2017 :**

Le conseil municipal décide de maintenir les taux tels qu'en 2016.

**Budget commune 2017 :**

Le budget est voté à l'unanimité.

**Budget assainissement 2017 :**

Le budget est voté à l'unanimité.

Remarque : Un entretien sera demandé à la SAUR pour voir comment rééquilibrer le budget assainissement dans les années à venir.

**Subventions aux associations :**

Le conseil municipal décide d'attribuer les subvention suivantes aux associations :

FNACA : 60€

RAR : 100€

Banque alimentaire : 50€

Coopérative scolaire : 100€

EREA : 90€

**Questions diverses :**Fleurissement de la commune :

La commune prend en charge le fleurissement à 100 %, les fleurs seront achetées à la coopérative scolaire de Genouilly.

Journée verte :

La date du samedi 6 mai 2017 est retenue pour cette journée. Un tract sera distribué dans chaque boîte aux lettres pour demander des volontaires au nettoyage de la commune.

Tarif de location pour les associations de la CCSCC :

Il est décidé de faire bénéficier les associations de la CCSCC de la gratuité pour la location mais celles-ci devront s'acquitter des frais de gaz, d'électricité et d'entretien.

Elections présidentielles :

Le tableau des tours de garde est rempli.

Gazette :

Elle sera éditée en juin 2017.

La séance est levée à 22 h 00

Le secrétaire de séance

Le Maire



<b>FONCTION</b>	<b>NOM</b>	<b>SIGNATURE</b>
Maire	JANDOT Alain	
1er Adjoint	MONTILLOT Mireille	
2ème Adjoint	MONTILLOT Valérie	
Conseiller	DEMORTIERE Fabienne	
Conseiller	JANDOT Rémi	
Conseiller	LABILLE Laurent	
Conseiller	LECLAIRE Loïc	
Conseiller	LECLAIRE Sylvie	